

**Étaient présents :**

MM GLEMOT Étienne, PERRAULT Eugène, CHALET Daniel, MMES HAMARD Marie-Claude, COCHARD Virginie, M ROUSSEAU Jean-Paul, BOURGEOIS Michel, Mme CHARRAUD Isabelle, MM BONSERGENT Jean-François, MMES LEJOLY Aline, JAMET Marie, MM MUHAMMAD Nooruddine, COULAS Frédéric, SIRJEAN Benjamin, MMES ROBIN Anne, ORHAN Annie, MELLIER Nicole, POMMIER Céline, THIBAUT Daniëlle, MM BUREAU Arnaud, RENOUEM Emmanuel, SAULOUP Hugues, PARE Joël, MMES VERGER PRAT Isabelle, CROSVILLE Isabel.

**Étaient excusés :**

- Mme Véronique BAUDEY, qui avait donné pouvoir à Mme Marie-Claude HAMARD
- M Bernard GABORIAUD, qui avait donné pouvoir à M Eugène PERRAULT.

**Secrétaire de séance :** Mme Anne ROBIN.

**Assistaient également à la réunion :** Mme Marie-Christine JEMIN (Directrice Générale des Services) et Mme Sophie DAILLÈRE (Service Administratif).

**Ouverture de la séance à 20h30.**

➤ **Approbation du compte rendu de la précédente réunion**

*Adoption à l'unanimité.*

➤ **Adoption de l'ordre du jour de la séance**

**Monsieur le Maire propose les modifications ou précisions suivantes:**

▣ **Commission Patrimoine :**

→ Salle des fêtes Emile JOULAIN :

- Lot voirie – devis entreprises DURAND – SAUR – SIEMML
- Lot peinture – travaux en régie par le personnel communal pour la partie « salle de restauration » - devis « DECOR+ » et nombre d'heures estimées.

→ Eglise – « travaux d'urgence » - entreprise PERRAULT 3 992 € HT.

▣ **Commission Urbanisme :**

→ Lotissement de la Barillerie – appel PRE – lire 1 100 €.

▣ **Commission Voirie :**

→ Etablissements MOREAU – élagage et broyage – avenant au marché

Marché à bons de commande présenté au Conseil du 7 avril 2008.

Partie élagage : + 0.02 € HT sur les prix unitaires

Partie Broyage : + 0.01 € HT sur les prix unitaires (selon rubriques).

→ Terrain ex-serre – viabilisation du terrain – devis DURAND et concessionnaires :

Montants complémentaires des concessionnaires :

SIEMML : 1 562 € HT

SAUR : 2 313.02 € HT

France Télécom - étude : 132.94 € HT

France Télécom – travaux : 1 721.04 € HT

Soit un total de 5 729.01 € HT + devis DURAND de 6 231 € HT

Qui conduit à un montant global de 11 960.01 € HT + frais de bornage.

→ Destruction de pigeons – signature contrat de prestations – Société AH2A

*Adoption à l'unanimité.*

Il précise qu'il n'y a pas d'informations relatives aux décisions prises par délégation.

➤ **Agenda du Maire**

M. le Maire informe le Conseil de ses différentes rencontres depuis le dernier Conseil.

➤ **Agenda de Jean-François BONSERGENT - Conseiller Général**

M. le Conseiller Général présente son agenda.

⇒ **COMMISSION FINANCES – PERSONNEL – ADMINISTRATION**

Rapporteur : Jean-Paul ROUSSEAU

→ **Commission « FINANCES » :**

▪ **Impasse de la Grande Chaussée – Logements sociaux – LE TOIT ANGEVIN – garantie d'emprunt.**

Monsieur le Maire propose d'accorder une garantie à la SA d'HLM le TOIT ANGEVIN, à hauteur de 30 % pour le remboursement de quatre emprunts d'un montant total de 1 192 797 €, soit un montant total garanti de 357 931,10 €.

Ces prêts sont contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour la construction de 13 logements individuels sociaux.

Les durées d'amortissement varient de 40 à 50 ans selon la nature des prêts.

Vote : 26 pour et 1 abstention. Adopté à la majorité.

▪ **SPLA (Société Publique d'Aménagement de l'Anjou) – participation de la commune au capital – décision modificative n°3**

Monsieur le Maire précise au Conseil que suite à la délibération du 8 novembre dernier relative à la participation de la commune au capital de cette société, à hauteur de 2.000 € (20 actions de 100 €), il convient désormais de verser cette somme auprès du Conseil Général.

Monsieur le Maire propose au Conseil la décision modificative suivante :

→ Compte 020 – dépenses imprévues : - 2.000 €

→ Compte 261 – titres de participation : + 2.000 €

Adoption à l'unanimité.

→ **Commission « PERSONNEL »**

▪ **Service Entretien – prolongation contrat CAE**

Monsieur le Maire propose au Conseil de prolonger le contrat d'un agent du service entretien pour une durée d'un an, à compter du 27 septembre 2011. Taux de participation de l'Etat : 60 % pour 20 heures/semaine.

Adoption à l'unanimité.

M ROUSSEAU apporte quelques informations complémentaires :

→ Recrutement d'un nouvel agent pour remplacer un agent des Services Techniques qui est en congé parental. Le contrat est établi pour la durée du 16/08/2011 au 31/03/2012.

→ Pour information, un agent du service administratif est actuellement en arrêt de travail et sera ensuite, dans le prolongement de cet arrêt, en congé maternité.

A cet effet, un nouvel agent a été recruté pour la période du 01/09/2011 au 31/01/2012. Un relais était prévu entre ces deux agents, ce qui n'est plus possible. Une nouvelle organisation au sein du service sera mise en place.

→ Une réflexion est en cours concernant l'organisation du personnel du service entretien, suite à la prochaine mise en service de la salle des fêtes Emile JOULAIN, à partir de la mi-octobre.

L'agent qui avait changé d'activité reprendra son poste au sein de la salle de fêtes.

## **⇒ COMMISSION VIE ASSOCIATIVE**

*➤ Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : Joël PARE

Compte rendu du 22/08/11 :

### **➤ Forum des associations :**

- Le Samedi 10 septembre 2011 se déroulera le forum des associations Lionnaises (sportives, culturelles et de loisirs) à la salle de la Mare aux Coqs de 10h à 15h.
- A ce jour : 24 inscriptions ont été enregistrées.
- Point sur cette journée : organisation, matériel, promotion...
- Chaque association disposera d'un espace qui lui sera dédié afin de donner les informations utiles au public.

### **➤ Divers :**

- Une première réunion s'est déroulée pour l'organisation de l'inauguration de la salle des fêtes Emile JOULAIN (le samedi 19 novembre 2011).
  - 2 associations y participeront de manière échelonnée : REVE DANSE avec démonstration de danses et INTERCOMMUSICAL avec interprétation de chants...
  - Un programme sera réalisé en lien avec la Commission « Communication ».
- Une prochaine rencontre a été fixée au 13 septembre 2011 pour la mise en place du planning des salles avec les écoles et les associations sportives.

### **➤ Agenda**

- Rappel des diverses manifestations associatives en présence des membres de la Commission.

*Madame CHARRAUD ajoute un complément sur le voyage des « maisons fleuries qui s'est déroulé samedi dernier.*

*« Nous nous sommes rendus à St Cyr-sur-Loire, commune proche de Tours, ville 4 fleurs et nous étions 41 personnes.*

*Nous avons été très bien accueillis par le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire et la responsable des parcs et jardins.*

*Les Lionnais ont pu admirer les richesses florales de la ville et son aménagement paysagé.*

*Après le déjeuner, nous nous sommes arrêtés à Saumur et avons été accueillis par un conseiller municipal ainsi que par le responsable des espaces verts, afin de découvrir les différentes réalisations qui agrémentent la ville de Saumur.*

*Le retour au Lion d'Angers s'est fait aux alentours de 19h ».*

## **⇒ COMMISSION COMMUNICATION – PROMOTION DE LA VILLE – CULTURE – ANIMATION – TOURISME et RELATIONS INTERCOMMUNALES**

*➤ Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : Emmanuel RENOUE

Compte rendu du 25/08/11 :

### **⇒ Le Journal du Lion :**

- ⇒ Septembre-Octobre 2011 : Distribution à partir du lundi 29 août
- ⇒ Novembre-Décembre 2011 : Thème du dossier central : la salle des fêtes Emile JOULAIN.

### **⇒ Site Internet :**

- ⇒ 3 297 visiteurs à fin août, très bonne fréquentation.
- ⇒ Bilan ITINER'ART :
  - ⇒ Très bonnes retombées dans la presse et via Internet
  - ⇒ Le livre sera exposé dans la future bibliothèque avec l'idée d'utiliser ce livre pour les futurs événements.
  - ⇒ Une réunion sera faite pour un bilan fin septembre.
  - ⇒ Points positifs :
    - projet en commun
    - projet original
  - ⇒ Points négatifs : peu de participation du public Lyonnais, point à améliorer.
- ⇒ Festivités du 14 juillet :
  - ⇒ Feu d'artifice : bons retours des Lyonnais et bonne sonorisation.
  - ⇒ moins d'inscrits au concours de pétanque
  - ⇒ Courses Cyclistes : très bonne participation
- ⇒ Le nouveau plan de la ville est réalisé :
  - ⇒ Reste la mise à jour du site Internet.
- ⇒ Bibliothèque :
  - ⇒ Une réunion a été organisée avec la Communauté de Communes en juillet pour ce projet :
    - Réalisation d'une feuille de route, avec un certain nombre de missions :
      - Travaux
      - Animation
      - Fonctionnement
      - Communication
      - Finances
- ⇒ Festival des trompes de chasse et de vénerie :
  - ⇒ Week-end du 27 et 28 août 2011
- ⇒ Journées du Patrimoine les 17 et 18 septembre 2011 :
  - ⇒ Eglise en visite commentée : à 15h et 17h le samedi et à 15h le dimanche
  - ⇒ Château de la Roche aux Fées : visite gratuite de 14h à 18h
  - ⇒ Manoir des Vents et le Haras.
- ⇒ Semaine « Sécurité Routière » du 16 au 22 septembre 2011 :
  - ⇒ Cette année, il n'y aura pas de passage du code de la route.
    - Reconstitution d'un accident (auto/2 roues) place du Champ de Foire.
    - Focus sur la sécurité des jeunes dans leurs déplacements.
    - Mardi 20 septembre à partir de 7h30 le matin : contrôle de prévention, sensibilisation + le soir à 16h20 (sortie des écoles).
      - Les élus seront les bienvenus.
- ⇒ Inauguration de la station d'épuration :
  - ⇒ Le vendredi 4 novembre 2011 à 14h30.
- ⇒ Inauguration de la salle des fêtes Emile JOULAIN :
  - ⇒ Le samedi 19 novembre 2011 à partir de 11h
    - Moment festif de 14h à 18h (danses, musique...)
    - Théâtre avec la Compagnie « En plein dans l'œil ».
- ⇒ Panneau d'information électronique :
  - ⇒ Rédaction du cahier des charges, bon vecteur de communication.
- ⇒ Réflexion pour la prochaine Commission sur la carte de vœux 2012
- ⇒ Information :
  - ⇒ Semaine de la « réduction des déchets » du 19 au 27 novembre 2011.
- ⇒ Divers :
  - ⇒ Article à venir sur l'Espace ARLEQUIN dans le journal du Conseil Général, afin de faire une rétrospective de ce bâtiment.

⇒ Le Comité Départemental du Tourisme organisera le 27 septembre 2011 à l'Etang de BRISSAC une réunion sur l'hôtellerie de plein air.

*M BOURGEOIS ajoute :*

« Le service communication du Conseil Général a choisi l'espace ARLEQUIN pour une présentation des investissements liés à l'enfance. Cela va mettre le Lion d'Angers en avant et nous en sommes très heureux. Merci à Jean François BONSERGENT de nous avoir mis en relation ».

## **⇒ COMMISSION PATRIMOINE ET SECURITE**

*➤ Résultat du travail de la commission*

*Rapporteur : Isabelle VERGER PRAT*

Comptes rendus des 19/07/11 et 30/08/11 :

- Suivi de chantier salle Emile JOULAIN (*point traité ci-dessous*)
  - avancé des travaux
  - armoires frigorifiques – THIRODE – changement de tarif après négociation, livraison en septembre
  - lot voirie - avenant entreprise DURAND
  - lot peinture – peinture volets roulants, côté salle de restauration : avenant entreprise FREMY + devis « DECOR+ » achat pour régie peinture par les agents communaux.
- Visite de l'église (*point traité ci-dessous*)
  - travaux à engager d'urgence car importante infiltration
  - travaux à réaliser sur plusieurs tranches, en 4 phases
  - dépôt de dossiers de subvention
  - lancement consultation
  - venue de M PERICOLO pour profiter de la nacelle de Jérôme DUCHESNE.
- Groupe Scolaire Edmond Girard :
  - maternelle :
    - ↳ Le hall est terminé
    - ↳ Reste le bureau de la directrice
- Camping :
  - rencontre avec la société FLOWER pour une éventuelle gérance du camping – attente retour du compte rendu.

*M PERRAULT ajoute : la société FLOWER s'est rendue sur le site et a indiqué que le nombre d'emplacements est un peu juste (90), mais elle réalise actuellement une étude pour déposer des mobil-homes démontables en toile.*

*Un certain nombre de campings dans le segréen n'auront plus d'agrément. C'est un élément supplémentaire à retenir dans la réflexion sur le devenir de notre camping.*

### **▪ Salle des Fêtes Emile JOULAIN :**

Suite à la réunion de reprise, Monsieur le Maire propose au Conseil, de retenir le montant définitif d'avenant concernant :

▪ Lot peinture – avenant FREMY – peinture volets roulants – côté salle de restauration. Montant du devis : 807,22 €

Monsieur le Maire propose au Conseil un montant complémentaire pour la remise en état de la peinture, côté salle de restauration, qui sera réalisée par les agents communaux : devis peinture « DECOR+ » : 1 487.71 € HT et main d'œuvre.

*Vote : 26 pour et 1 abstention. Adopté à la majorité.*

▪ **Mise à disposition des salles de l'hippodrome pendant rénovation salle Emile JOULAIN –avenant**

Par délibération en date du 6 septembre 2010, Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il avait été établi un tableau avec la liste des mises à disposition des salles de l'hippodrome, pour les associations lionnaises, pendant la durée des travaux.

Il convient de réaliser une liste complémentaire des associations bénéficiaires, avec le montant qui leur sera redemandé.

*Adoption à l'unanimité.*

▪ **Eglise – travaux toiture :**

▪ **« Travaux d'urgence » Entreprises LEFEVRE – FONTENEAU et PERRAULT**

Monsieur le Maire indique au Conseil que suite aux diagnostics de l'architecte PERICOLO, il s'avère que certains travaux sont urgents et ont été chiffrés. Ces derniers ont été présentés aux services du patrimoine du CG49 et du SDAP qui les ont validés.

Monsieur le Maire propose au Conseil de l'autoriser à lancer les travaux : pour la purge des façades – entreprise LEFEVRE pour un montant de 3 704,27 € HT, l'entreprise FONTENEAU pour un montant de 5 020,44 € HT et l'entreprise PERRAULT pour un montant HT de 3 992 €.

Soit un total de 12 716,71 € HT

Une subvention pour ces travaux pourra être allouée par la DRAC et le Conseil Général.

*Adoption à l'unanimité.*

▪ **« Travaux à réaliser sur plusieurs tranches » - lancement de la consultation auprès des entreprises et dépôt des dossiers de subvention.**

Pour les autres travaux, Monsieur le Maire précise au Conseil que la commune déposera au préalable un dossier de subvention auprès de la DRAC, du Conseil Régional et du Conseil Général.

Il demande au Conseil de l'autoriser à :

→ Déposer ces dossiers, pour un montant estimé à ce jour à 863 300 € HT, à réaliser en 4 tranches.

→ Solliciter l'architecte afin de préparer un dossier pour la consultation des entreprises.

→ Procéder ensuite à la consultation des entreprises.

*M le Maire indique : Nous sommes très contents des prestations du Cabinet PERICOLO, qui a beaucoup de maîtrise, les délais sont tenus et rapides.*

*Le dépôt des dossiers de subvention devra être réalisé avant le 20/09/11. Aujourd'hui les services de l'état nous soutiennent dans nos démarches. La consultation des entreprises ne sera lancée qu'au retour des accords de subvention.*

*Adoption à l'unanimité.*

**⇒ COMMISSION URBANISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**➤ Résultat du travail de la commission.**

*Rapporteur : Nooruddine MUHAMMAD*

**Compte rendu du 30/08/11 :**

↳ **Analyse des documents d'urbanisme :**

- 15 Permis de Construire
- 6 Déclarations Préalables
- 15 Certificats d'Urbanisme
- 12 Droits de préemption – sans suite

↳ **Plan de déplacement et de mobilité – convention avec le CAUE (point traité ci-dessous)**

- cette étude se réalisera en 2 temps :
  - phase 1 : diagnostic urbain, de sécurité et du paysagé

- phase 2 : élaboration du plan de circulation, en concertation avec les divers partenaires.

↳ Impasse de la Grande Chaussée – relevés topographiques (*point traité ci-dessous*)

- Cabinet BRANCHEREAU : 2 811 € HT.

↳ Lotissement de la Barillerie – appel Participation pour Raccordement à l’Egout auprès des propriétaires (*point traité ci-dessous*)

↳ ZAC Jules Verne - Modification n° 8

- enquête publique du 14/09/11 au 15/10/11.

- permanences du commissaire enquêteur les 19/09 – 08/10 et 15/10/11.

*Compte rendu de la réunion PLU par M CHALET :*

-- *marché groupé avec GREZ NEUVILLE et PRUILLE*

-- *retard de 6 mois (été 2012)*

-- *quid de la partie agricole ?*

-- *le devenir des haies bocagères ? (concertation avec les agriculteurs...) – repérage sur le terrain les :*

- *23/09/11 de 8h à 16h.*

- *29/09/11 à 20h30 : réunion publique*

- *12/10/11 : commission*

- *14/10/11 : réunion PLU à 9h30.*

#### ▪ **Plan de déplacement et de mobilité – convention avec le CAUE**

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à la consultation auprès du CAUE, ce dernier a adressé à la commune un projet de convention pour un « accompagnement de la maîtrise d’ouvrage » concernant le projet de plan de déplacement sur l’ensemble de la commune.

La participation sollicitée est de l’ordre de 10.000 € - cette somme sera imputée sur la ligne budgétaire « études ».

Cette étude se réalisera en 2 temps :

○ *PHASE 1 : diagnostic urbain, de sécurité et du paysagé*

○ *PHASE 2 : élaboration du plan de circulation, en concertation avec les divers partenaires.*

Durée de l’étude : 1 an, à compter de septembre 2011.

Monsieur le Maire propose au Conseil de l’autoriser à signer cette convention.

*Adoption à l’unanimité.*

#### ▪ **Impasse de la Grande Chaussée – relevés topographiques**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que suite à la délibération du 7 septembre 2009 autorisant le cabinet BRANCHEREAU à effectuer des relevés topographiques et un bornage, en vue de la vente à la SA LE TOIT ANGEVIN, la commune doit désormais régler cette prestation.

Montant : 2 811 € HT

*Adoption à l’unanimité.*

#### ▪ **Lotissement de la Barillerie – appel PRE (Participation pour le Raccordement à l’Egout) auprès des propriétaires**

Monsieur le Maire indique au Conseil que lors de la signature des compromis de vente, les futurs propriétaires ont été informés de la « Participation pour le Raccordement à l’Egout » d’un montant de 1 100 €.

Or, il s’avère que dans les arrêtés de permis de construire, cette participation n’a pas été reportée par les services de l’équipement.

Monsieur le Maire propose au Conseil de l’autoriser à faire cet appel de fonds pour l’ensemble des propriétaires.

*Adoption à l’unanimité.*

## ⇒ COMMISSION VOIRIE – RESEAUX – AMENAGEMENT URBAIN – CIRCULATION

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Nooruddine MUHAMMAD

Compte rendu du 30/08/11 :

- Parking centre ville – sous-traitance pour marquage au sol – de l’entreprise BEZIER vers l’entreprise CREPEAU et avenant n° 2 pour l’entreprise BEZIER (point traité ci-dessous)
  - Sous-traitance CREPEAU – montant : 4 930 € HT
  - Avenant n° 2 BEZIER – montant : 5 144.10 € HT
- Démolition rue CANDAISE (point traité ci-dessous)
  - Moins value – CTP CHAZE : 1 040 € HT.
- ZA de la Grosse Pierre – SIEML – travaux d’éclairage – budget annexe – décisions modificatives (point traité ci-dessous)
- Elagage et broyage – Ets MOREAU – avenant au marché (point traité ci-dessous)
- Rue du CHATELIER – viabilisation du terrain ex-serre – devis DURAND et concessionnaires (point traité ci-dessous)
  - DURAND : 6 231 € HT
  - SIEML : 1 562 € HT
  - SAUR : 2 313.03 € HT
  - France Télécom – étude : 132.94 € HT
  - France Télécom – travaux : 1 721.04 € HT
  - Soit un total de 11 960.01 € HT + frais de bornage.
- Mise en fourrière de véhicules sur stationnements non autorisés et de longue durée (point traité ci-dessous)
- Quai de Bretagne – travaux – reversement de la subvention à la Communauté de Communes de la Région du Lion d’Angers – décision modificative (point traité ci-dessous)
  - Reversement de la subvention : 8 419.97 €
- Destruction pigeons (point traité ci-dessous)
  - Société AH2A : 2 440.20 € HT.
- Etude pour la mise en place d’un plan de désherbage
  - Interdiction d’utiliser des traitements chimiques mais possibilité de traiter la plante à son cœur. Pulvérisations interdites.
  - Les services techniques vont réfléchir sur ce plan pour 2012.
- Place de parking – personne handicapée – rue du Général Leclerc – face à l’ancienne maison familiale
  - La personne est décédée, quid pour maintenir ou supprimer cette place de parking ?
- Salle Emile JOULAIN (point traité ci-dessous)
  - Lot voirie – avenant DURAND – 12 500 € HT.
  - Plus value : devis SIEML et SAUR (poteau incendie : mise en conformité).
- Salle Michel RICHARD
  - Le désamiantage est prévu fin septembre (retard) puis démolition.
- SISTO
  - Une réunion aura lieu le 07/09/11 avec les commerçants
  - Réajustement par rapport aux emplacements votés pour les containers (les travaux au Lion d’Angers débuteront à compter du 10/11/11 pour ce

qui est des containers hors OMR. Les travaux de ces derniers se feront ou pas en fonction de l'autorisation préfectorale).

*M le Maire ajoute : un courrier du Président du SISTO a été adressé à M le Préfet sur l'apport volontaire des ordures ménagères.*

*A ce jour rien n'est encore définitif.*

*C'est un sujet où le temps de réflexion est important quand nous n'avons pas tous les éléments pour pouvoir nous positionner.*

▪ **Parking centre ville – sous-traitance pour marquage au sol – de BEZIER vers CREPEAU et avenant n°2 pour l'entreprise BEZIER**

Monsieur le Maire propose au Conseil :

→ Une sous-traitance de BEZIER vers CREPEAU pour un montant HT de 4.930 € HT

→ Un avenant n°2 pour des travaux complémentaires (rampe, purge, signalétique, allée gravillonnée..) pour un montant HT de 5 144,10 €.

*Vote : 26 pour et 1 contre. Adopté à la majorité.*

▪ **Démolition rue CANDAISE – moins value – CTP CHAZE**

Montant de la moins value : 1.040 € HT

*(Pour mémoire, montant initial du marché : 19 600 € HT)*

*Adoption à l'unanimité.*

▪ **ZA de la Grosse Pierre – SIEML – travaux d'éclairage – budget annexe – décision modificative**

Monsieur le Maire indique au Conseil que ces travaux avaient été inscrits au budget général.

Il convient de les réaffecter au budget annexe de la zone et de procéder à la réactualisation.

Il propose au Conseil la Décision Modificative n°1 suivante sur le budget annexe :

▪ Compte 605 – dépenses - achat équipements : + 7 868,79 €

▪ Compte 7774 – recettes – subvention communale : + 7 868,79 €

et la Décision Modificative n°4, sur le budget général :

▪ Compte 020 – dépenses imprévues : - 7 868,79 €

▪ Compte 6748 – dépenses – autres subventions exceptionnelles : + 7 868,79 €

*Adoption à l'unanimité.*

▪ **Ets MOREAU – élagage et broyage – avenant au marché**

Marché à bons de commande présenté au Conseil du 7 avril 2008.

Devis : - partie élagage : + 0.02 € HT sur les prix unitaires

- partie broyage : + 0.01 ou 0.02 € HT sur les prix unitaires (selon rubriques).

*Adoption à l'unanimité.*

▪ **Rue du Chatelier – viabilisation du terrain ex-serre – devis DURAND et concessionnaires.**

Monsieur le Maire informe le Conseil que pour viabiliser le terrain où se situait la serre, divers devis ont été sollicités :

→ Entreprise DURAND : 6 231 € HT

→ SIEML : 1 562 € HT

→ SAUR : 2 313.03 € HT

→ France Télécom – étude : 132.94 € HT

→ France Télécom – travaux : 1 721.04 € HT

Soit un total de 11 960.01 € HT + frais de bornage.

*Adoption à l'unanimité.*

▪ **Mise en fourrière de véhicules – autorisation à M. le Maire**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un véhicule est stationné sur la voie publique depuis un certain temps sans être retiré.

Malgré les relances auprès du propriétaire, rien ne bouge. Il propose au Conseil de l'autoriser à lancer la procédure de « mise en fourrière » et de faire appel à un garagiste spécialisé. L'intégralité des frais engagés par la commune sera refacturée au propriétaire.  
*Adoption à l'unanimité.*

▪ **Travaux quai de Bretagne – reversement subvention à la CCRLA (Communauté de Communes de la Région du Lion d'Angers) – décision modificative n°5**

La commune avait encaissé une subvention du Conseil Général pour des travaux qui seront réalisés prochainement par la Communauté de Communes.

Monsieur le Maire propose au Conseil de reverser cette subvention, d'un montant de 8 419,97 € à la CCRLA et de prendre une nouvelle décision modificative :

- Compte 020 – dépenses imprévues : - 8 419,97 €
- Compte 204151 – subvention d'équipement versée : + 8 419,97 €.

*Adoption à l'unanimité.*

▪ **Prestation de service pour destruction pigeons – entreprise AH2A**

Afin de faire face à la problématique de reproduction des pigeons et les conséquences sur les espaces publics, Monsieur le Maire propose au Conseil de faire appel à un prestataire de services spécialisé.

Il précise que l'objectif est de détruire 80 % de la population actuelle. Ensuite, un pigeonier sera mis en place pour réguler avec une méthode contraceptive.

Montant du devis de « dé pigeonnisation » - société AH2A : 2 440.20 € HT.

Il demande au Conseil de l'autoriser à engager cette prestation.

(Pour information, ce prestataire est intervenu avec succès dans les communes de Saumur et de Candé).

*Adoption à l'unanimité.*

▪ **Salle des Fêtes Emile JOULAIN – lot voirie : avenant DURAND – devis SIEML et SAUR**

Monsieur le Maire précise au Conseil que pour le lot voirie, plusieurs devis ont été demandés à l'entreprise DURAND. A ce jour, le montant de l'avenant définitif n'est pas encore arrêté. Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer sur un montant maximum de 12 500 € HT.

- Lot voirie – Entreprise DURAND – avenant : montant maximum : 12 500 € HT.

- SIEML : devis en cours.

- SAUR : devis en cours pour un poteau incendie.

*Si un poteau incendie doit être installé, la commande pourra être faite pour ne pas retarder la mise en conformité de la salle et permettre son ouverture.*

*Vote : 25 pour et 2 abstentions. Adopté à la majorité.*

⇒ **COMMISSION ACTION SOCIALE – LOGEMENT – SOLIDARITE**

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Joël PARE

Compte rendu du 24/08/11 :

- Plan canicule
  - 93 personnes recensées,
  - 1 personne se plaint de la solitude
- Le déménagement du Super U (éloignement) pose problème
- Les ordures ménagères (11 personnes visitées sont concernées par l'apport volontaire)
- Des personnes âgées en couple veulent être visitées l'année prochaine
- Etude :
  - d'un dossier d'aide sociale

- 1 dossier ADAPAH
- 5 dossiers d'aide-ménagère dont 2 refusés
- Epicerie solidaire :
  - Les membres du CCAS sont invités au repas pour découvrir l'atelier insertion : Mesdames JONCHERAY Marie-Annick et ROULLOIS Françoise visiteront cet atelier le 13 octobre 2011 à St BARTHELEMY.

#### Commission Logement :

- Attribution d'un T2 rue des Fauvettes
- 199 demandes de logement à fin août 2011.

### **⇒ COMMISSION ENFANCE – VIE SCOLAIRE**

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : *Virginie COCHARD*

#### Informations :

- ↻ Accueil de loisirs :
  - ouverture 2 mois, taux de fréquentation attendu avec les camps.
  - La dernière semaine d'août a été très sollicitée mais l'accueil n'a pas pu satisfaire toutes les familles.
- ↻ Visite de la Communauté de Communes de St JEAN de LINIERES
- ↻ Demande des familles « adolescents » et « préadolescents » problématique : actions en attente (à prendre en compte dans les futurs transferts de compétences)
- ↻ Rentrée scolaire :
  - Au Groupe Scolaire Edmond GIRARD :
    - Maternelle : 118 élèves
    - Elémentaire : 196 élèves – 1 classe ouverte en CE1-CE2
  - Ecole Ste CLAIRE :
    - Pas de chiffres officiels à ce jour.
- ↻ Convention tripartite accueil de loisirs (*point traité ci-dessous*)
- ↻ Ecole Ste Claire – participation voyage de classe de découverte (*point traité ci-dessous*)
- ↻ Réunion le 20/09/11 avec l'AEPLA et l'OGEC – concernant la cantine afin de travailler avec les fournisseurs locaux.

#### **▪ Convention tripartite accueil de loisirs – montant plafond pour 2011**

Comme chaque année, la commune du LION D'ANGERS et les 3 autres sites d'accueil des centres de loisirs définissent un montant plafond pour la facturation des journées-enfants aux communes utilisatrices.

Monsieur le Maire propose au Conseil de retenir pour l'année 2011 : 13,99 €.

(*Pour mémoire, le montant plafond de 2010 était de 13.09 €*).

*Adoption à l'unanimité.*

#### **▪ Ecole Ste Claire – participation voyage classe de découverte – enfants supplémentaires**

Vu le nombre restreint d'enfants de CM1, ces derniers partiront en septembre à RIAUCLAR, en voyage de découverte avec les élèves de CM2.

De ce fait, il convient d'inscrire une subvention pour 10 enfants supplémentaires.

(*Pour mémoire : 54,60 € par enfant*).

*Adoption à l'unanimité.*

## ⇒ INFORMATIONS DIVERSES

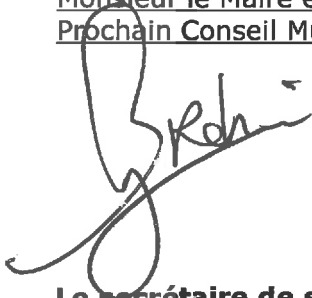
Monsieur le Maire apporte quelques informations complémentaires :

- Les élections sénatoriales auront lieu le 25 septembre 2011 de 9h à 15h. Un covoiturage est proposé à 9h30, place de la mairie.
- Ecole de musique : le marquage au sol a été tracé sur le parking.
- Le 24 août dernier, le Super U a déménagé sur la zone d'activités du Pays Lyonnais de GREZ NEUVILLE. La SODEMEL travaille sur la ZAC Jules Verne pour le projet de la maison de retraite...  
La pharmacie du Super U a été transférée sur la ZA de la Grosse Pierre.

→ Confusion entre le transport solidaire et le transport pour aller faire ses courses :  
La presse locale a relayé un compte rendu de conseil Communautaire dans lequel il est validé la mise ne place d'un transport solidaire. Monsieur le Maire tient à préciser que le transport est défini pour certaines missions dont l'approvisionnement alimentaire ne fait pas partie. Les courses alimentaires en sont même exclues.  
En parallèle, la commune a été sollicitée par le propriétaire du Super U afin de financer un chauffeur pour le transport des personnes qui souhaitent se rendre au magasin pour faire des courses. Le magasin a de son coté acheté une navette 9 places.  
Il s'avère que ce service est un acte à finalisation marchande. Il est donc impossible de financer avec l'impôt public une telle action.

Clôture de la séance à 22h40.

Monsieur le Maire et les Adjointes fixent les prochaines réunions des Commissions.  
Prochain Conseil Municipal : le **lundi 3 octobre 2011 à 20h30.**



**Le secrétaire de séance,  
Anne ROBIN**



**Le Maire,  
Etienne GLEMOT**